

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3336 - JEUDI 4 OCTOBRE 2018

## SPORT

Guy Blaise Mayolas élu  
président de la Fécofoot

Le nouveau président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) s'est engagé, hier, à faire du football national un « puissant facteur de cohésion sociale, d'unité na-

tionale, de développement économique et de rayonnement du Congo à l'horizon 2023 ».

Il entend redorer l'image de l'institution sportive, tout en

réhabilitant sa stabilité financière. Elu à l'unanimité, Guy Blaise Mayolas succède à Jean-Michel Mbono, désigné président d'honneur de la Fécofoot.



## ELECTRICITÉ

De nombreux fraudeurs  
décelés après une enquête

D'après une enquête réalisée par la Société de l'énergie électrique du Congo (SEEC), créée sur les cendres de la Société nationale d'électricité, 10 617 foyers des quartiers périphériques de Brazzaville et d'autres localités, notamment du département du Pool, ne figurent pas dans le fichier de cette nou-

velle entreprise. Selon les enquêteurs, ces fraudeurs ont fait des branchements pirates qui ne répondent pas aux normes techniques. Ils s'exposent de ce fait à toutes formes de dangers. La SEEC les a invités à régulariser leur situation dans les plus brefs délais, sans payer d'amende. [Page 3](#)



## GOUVERNANCE

Renforcement des institutions  
publiques

La photo de famille

Le projet des réformes intégrées du secteur public a été lancé, le 3 septembre à Brazzaville, par la ministre chargée du Plan, Olga Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas, en présence de plusieurs personnalités. D'un coût de vingt-deux milliards francs CFA, ce projet, d'une durée de cinq ans, est financé par la Banque mondiale. Il concerne un certain nombre de secteurs parmi lesquels la forêt et les industries extractives.

« Nous voulons renforcer les capacités des institutions publiques pour accroître l'efficacité et l'effcience de l'action publique en résorbant le lot des antivaleurs qui retardent notre développement », a indiqué la ministre du Plan. [Page 3](#)

## VIRUS EBOLA

Intensifier la surveillance  
de la maladie chez les animaux

Les participants à l'atelier de consultation nationale sur la surveillance du virus Ebola chez les animaux, organisé à Brazzaville du 2 au 3 octobre, ont recommandé à l'Etat de soutenir la recherche scientifique et la formation des ressources humaines, dans la perspective d'augmenter la veille sur les activités à l'interface homme, animal et environne-



Le présidium des travaux

ment. Ils ont également souhaité le soutien d'une approche multidisciplinaire et multisectorielle pour la prévention, la détection et la riposte contre le virus Ebola et les autres zoonoses. [Page 5](#)

## POINTE-NOIRE

La vente de terrains situés sur les lignes haute tension interdite [Page 15](#)

Éditorial  
Moral[Page 2](#)

## EDITORIAL

## Moral

Rien n'est plus important, dans le moment où la machine économique et financière nationale fortement grippée se remet lentement mais sûrement en marche, que de redonner le moral à la société civile congolaise dans son ensemble. En lui faisant parvenir d'abord de façon continue les informations de toute nature qui confirment la relance qui se dessine, en lui garantissant ensuite que la politique de remise en ordre de la gouvernance publique annoncée par la plus haute autorité de l'Etat sera menée jusqu'à son terme, en lui promettant enfin de différentes façons que les sacrifices individuels et collectifs consentis tout au long de la crise qui s'achève auront pour elle des retombées positives dès que la conjoncture économique le permettra.

Il n'est pas besoin de faire de longues enquêtes pour constater que le moral des Congolais est aujourd'hui en berne. Et que, de ce fait, le pessimisme règne du haut en bas de l'échelle sociale avec tous les effets négatifs que cela a inévitablement sur la consommation des ménages, sur la production industrielle, sur le commerce petit et grand, sur l'investissement dans les différents secteurs de l'économie. Durement frappés par la crise économique provoquée par la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, les citoyens comme les entreprises se sont repliés sur eux-mêmes afin de survivre. Leur donner aujourd'hui de sérieuses raisons de croire en un avenir meilleur est la meilleure façon de les mobiliser à nouveau ; exactement comme cela s'est produit au sortir des guerres civiles de la fin du siècle précédent.

S'il est une tâche qui s'impose donc aujourd'hui à tous ceux qui en ont la responsabilité – membres du gouvernement, députés, sénateurs, conseillers départementaux et municipaux, fonctionnaires de toutes catégories –, c'est bien celle de combattre le pessimisme ambiant en expliquant pourquoi et comment les finances nationales se redresseront dans les mois à venir, pourquoi et comment chacun d'entre nous en tirera à court terme des avantages très concrets. Agir ainsi ne peut qu'accélérer le rebond qui se dessine en redonnant espoir à ceux qui l'ont perdu. Et convaincre ceux qui sont prêts à nous faire confiance, notamment les investisseurs et la communauté financière, que leurs actions contribueront fortement à rendre au Congo sa prospérité perdue.

Les Dépêches de Brazzaville

## DOLISIE

## Le conseil municipal tient sa troisième session ordinaire

Les travaux ouverts le 29 septembre dernier se penchent, entre autres, sur la gestion financière et administrative municipale, le retrait de la mairie de Dolisie de l'Association des maires du Congo et de son adhésion au Réseau des villes et mairies du Congo.



Les membres du conseil municipal (DR)

Ghislain Nguimbi Makosso, maire de Dolisie et président du conseil municipal, a invité les élus locaux à un examen approfondi des sujets à l'ordre du jour. « Pour éclairer la lanterne de chacun de nous, les distingués conseillers doivent examiner ces points avec responsabilité, pertinence et la tempérance nécessaire », a-t-il déclaré, dans son allocution d'ouverture.

Evoquant la situation sociale des agents municipaux, le président du conseil municipal a indiqué qu'en dépit de la récession économique, le tiers des salaires leur est régulièrement payé. Il en est de même du versement d'un

acompte de fin de carrière aux retraités municipaux et l'aménagement de quelques voiries urbaines. Quant au retrait de la mairie de Dolisie de l'Association des maires du Congo, Ghislain Nguimbi Makosso a expliqué que la décision a été prise afin de sortir cette municipalité de l'immobilisme de cette structure.

Face au phénomène de bandits qui volent à main armée, le président du conseil n'a pas manqué de saluer l'action de la force publique qui a réussi à démanteler leur réseau. Il en a profité pour exhorter les chefs de quartier à travailler en parfaite collaboration avec la police et la gendar-

merie pour que la sécurité règne dans la ville. Par ailleurs, Ghislain Nguimbi Makosso a signifié que la présente session était la bienvenue pour rendre hommage au citoyen d'honneur de la ville de Dolisie, Denis Christel Sassou N'Gusso, pour la réalisation de sa promesse d'un don d'écharpes à tous les conseillers.

Notons que la fin des travaux de cette session est prévue pour le 6 octobre. Parmi les corps constitués invités à la cérémonie de son ouverture, soulignons la présence du préfet du Niari et du consul de la République d'Angola.

Max Ferhyne Poudi,  
correspondant à Dolisie

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## GOUVERNANCE

# Le Congo se dote d'un nouvel outil de transparence

Le gouvernement a lancé, le 3 octobre à Brazzaville, un projet destiné à renforcer les administrations publiques, dont le secteur forestier et les industries extractives. La Banque mondiale a pour cela débloqué une enveloppe de vingt-deux milliards francs CFA.

Le nouveau plan quinquennal pour lequel un accord de financement a été signé en juin 2017 entre la partie congolaise et le groupe de la Banque mondiale est intitulé Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp). Durant deux jours, des représentants des ministères sectoriels, du parlement, du secteur privé et de la société civile vont échanger sur ses principaux indicateurs. Pour la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas, il était important que les bénéficiaires du projet puissent se l'approprier. Ainsi, le Prisp est censé améliorer la collecte des recettes hors pétrole et la gestion des dépenses publiques; moderniser l'administration publique; renforcer la transparence et la redevabilité à travers l'appui aux institutions de contrôle et à la société civile; améliorer la transparence dans le secteur de la forêt et le secteur extractif.

Ce projet rime bien avec le Plan national de développement (PND) 2018-2022, a rappelé la tutelle. « La bonne gouvernance est le choix éclairé pour le mieux-être de notre population, porté par le président de la République et confirmé à travers le vote sans équivoque



Les participants/Adiac

du parlement à travers le PND 2018-2022 ! Le parlement examinant le projet de loi portant approbation du Plan national de développement 2018-2022 a confirmé la gouvernance comme moteur essentiel pour atteindre les objectifs », a estimé Ingrid Ebouka-Babackas.

Des enquêtes menées entre 2014

et 2015 par le Fonds monétaire international et les partenaires de la Banque mondiale évoquent des faiblesses dans la mise en œuvre de l'Etat de droit, des dysfonctionnements de l'administration publique ainsi que des performances insuffisantes en matière de gestion de finances publiques. Ces insuffisances ont réduit,

d'après les enquêteurs, la capacité de résilience de l'économie nationale face à la crise pétrolière.

Lors des échanges qui ont précédé le lancement du projet, certains participants ont émis le doute sur la capacité des autorités à mettre en œuvre les propositions à venir. Il y a quelques années, grâce au soutien de l'Union européenne,

un projet similaire avait été initié à l'endroit des Impôts, des douanes et de l'Inspection générale d'Etat. Les nombreuses recommandations qui ont été formulées, regrettent ces intervenants, sont restées lettre morte.

Une crainte qu'a tenté de lever le ministre du Plan, affirmant que le contexte qui prévaut nécessite un engagement de toutes les parties prenantes. « Nous voulons renforcer les capacités des institutions publiques pour accroître l'efficacité et l'efficience de l'action publique en résorbant le lot des antivaleurs qui retardent notre développement dans toutes ses composantes », a martelé Ingrid Ebouka-Babackas.

La représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, s'est plutôt félicité de « la convergence » et « la cohérence » dans le choix des priorités de développement. « Le Prisp est une réponse de notre institution en vue d'accompagner le gouvernement congolais dans ses efforts d'amélioration de la gouvernance. Il est financé à hauteur de quarante millions de dollars américains (vingt-deux milliards FCFA) pour cinq ans sans contrepartie gouvernementale », a-t-elle assuré.

Fiacre Kombo

## ELECTRICITÉ

## Des milliers de clients ne figurent pas sur le fichier de la SEEC

**Selon une enquête réalisée récemment par les agents contrôleurs de la nouvelle société de l'énergie électrique, 10 617 foyers vivant dans les quartiers périphériques de Brazzaville et les autres localités situées dans le département du Pool nord ne sont pas enregistrés sur le fichier, a-t-on appris de l'Agence congolaise d'information.**

Dans le souci, entre autres, de maîtriser les abonnés laissés par la défunte Société nationale d'électricité (SNE), la Société de l'énergie électrique du Congo (SEEC) a organisé récemment une opération de recensement des consommateurs pirates de l'électricité dans la ville capitale et quelques localités du Pool. En effet, les contrôleurs ont visité les quartiers de Djiri, Académie militaire, Trois poteaux, Ngamakosso, Jamaïque, Manianga et Cité des 17 à Brazzaville.

S'agissant du Pool, ils se sont rendus à Ignié, Nganganga Lingolo et Mayama. « Sur 10 617 points visités, 7 524 avaient été abonnés. Cependant, sur 3 093

qui viennent d'être recensés, 2 065 n'ont pas encore payé leur abonnement, 995 ne sont pas pour l'instant venus régler leur situation. Pour les clients qui n'ont pas payé officiellement, ils seront déconnectés du réseau et verront leur câble déposé par terre », avaient averti les recenseurs, appelant les clients frau-

duleux à se présenter dans leurs services sans s'acquitter d'une amende.

Selon les contrôleurs, ces consommateurs ayant fait des branchements qui ne sont pas conformes aux normes techniques à l'aide des petits câbles de 1,5 et de 2,5 restent toujours exposés à tout genre de dégâts tant matériels qu'humains. Cette opération a également épinglé des abonnés qui alimentent frauduleusement leurs voisins dans les quartiers. Une mauvaise pra-

tique qui crée non seulement un manque à gagner pour la société mais aussi des délestages récurrents dans les quartiers. Notons que cette opération, qui s'est déroulée du 20 août au 7 septembre dernier, devrait s'étendre jusqu'à la fin de l'année.

### Les vraies raisons des branchements pirates

Ce recensement a, sans nul doute, permis aux responsables de cette nouvelle société de service public de se faire une idée de la situation. Cependant, les contrôleurs n'ont peut-être pas décelé le vrai problème des branchements pirates dans les quartiers périphériques de Brazzaville.

L'ex-SNE, tout comme la défunte Société nationale de distribution d'eau, n'accompagnaient pas souvent le développement de la ville. Elles étaient toujours

absentes car ce sont des habitants des nouveaux quartiers qui se mettaient à tout faire : achat des poteaux et câbles, puis branchements. Ces sociétés n'intervenaient que dans l'établissement des factures. L'autre raison est que la qualité des services fournis laissait parfois perplexes les futurs abonnés. « Comment voulez-vous que je puisse régulariser ma situation au moment où la qualité du courant ne me permet même pas de suivre la télévision ou de brancher mon congélateur ? », s'interrogeait un habitant du quartier «Trois poteaux», lors du passage des agents contrôleurs.

Des préoccupations que la SEEC devra sans nul doute prendre en ligne de compte au risque de retomber dans les erreurs de gestion du réseau électrique commises par l'ex-SNE.

Parfait Wilfried Douniama

**« Comment voulez-vous que je puisse régulariser ma situation au moment où la qualité du courant ne me permet même pas de suivre la télévision ou de brancher mon congélateur ? »,**



## AVIS D'APPEL D'OFFRE

Dans sa vocation d'assurer la distribution et la commercialisation des produits pétroliers raffinés sur toute l'étendue du territoire national, la SNPC Distribution procède à la recherche des gérants libres pour les stations de Makoua, Kinkala, Ouessou et Madingou.

Aussi, toute personne morale intéressée par la gestion d'une station-service pour le compte de la SNPC Distribution est tenue de se rapprocher de la Direction Commerciale de la SNPC Distribution pour le retrait des dossiers y afférant à nos bureaux situés aux adresses suivantes :

### BRAZZAVILLE

Immeuble « Les Kyriannes », 3 rue Léon Jacob / M'Pila, derrière la CFAO, M'Pila Centre-ville Brazzaville.

### POINTE-NOIRE

Immeuble SNPC, au rond-point Kassaï

Le dossier de candidature est composé ainsi qu'il suit :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de la SNPC Distribution ;

- Un dossier juridique, Administratif et fiscal complet et à jour ;

Ce dossier comprendra au minimum les éléments suivants : Attestation de déclaration des activités et/ou carte de commerçant, statuts, extrait du registre du commerce et du crédit mobilier, Numéro d'identification unique (NIU), certificat de moralité fiscale, patente de l'année en cours et/ou toute

autre certification éventuelle.

- Un curriculum vitae (Directeur Général / Administrateur) ;

- Descriptif de la société (personnes morales) ;

- Une capacité financière avérée ;

- Une preuve d'aptitude à gérer une activité commerciale...

Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature est fixé au vendredi 19 Octobre 2018.

N.B : Les candidats retenus sur la base de leur dossier, seront appelés pour passer une interview au cours de laquelle seront mises à leurs dispositions les informations relatives au fonds de roulement exigible et sur :

- La qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ;

- La connaissance dans le domaine QHSE ;

- Formation du personnel...



Pour la SNPC Distribution

*[Signature]*  
Le Directeur Général

### SNPC DISTRIBUTION

Immeuble Yoka Bernard-Rond point la Coupole, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso / BP. : 191-Brazzaville - République du Congo / Tél. : +242 053 314 043

Site : [www.snpc-group.com](http://www.snpc-group.com) / Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 100 000 000

RCCM : 2003-B-693-NIU : M2006110000528104

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

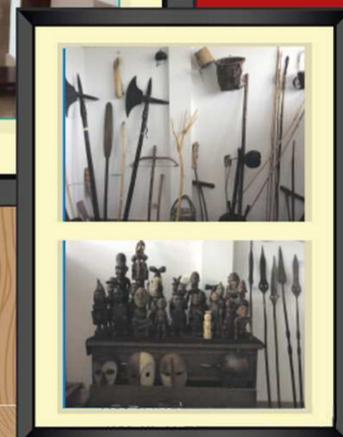
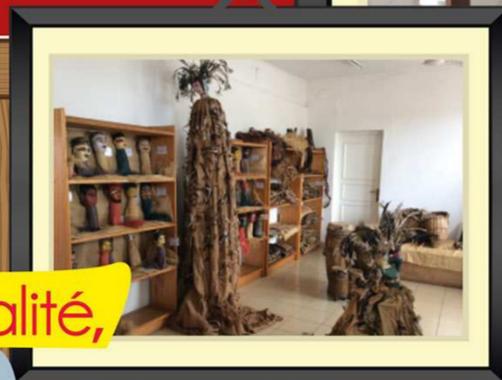
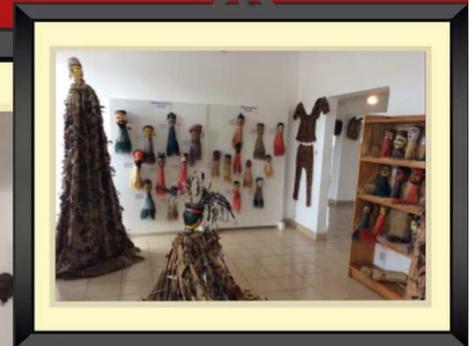
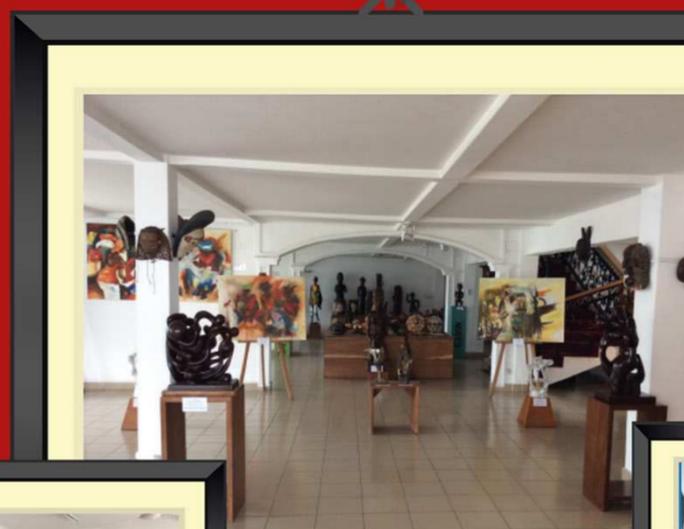
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## LUTTE CONTRE LES ZONOSSES

## Les panelistes exhortent l'Etat à former les ressources humaines nécessaires

La recommandation a été formulée par les participants à l'atelier de consultation nationale sur la surveillance du virus Ebola chez les animaux au Congo, qui s'est tenu du 2 au 3 octobre à Brazzaville, afin de soutenir la recherche scientifique et la formation des ressources humaines nécessaires.

Les zoonoses sont des maladies qui sévissent souvent dans les zones tropicales et dont les agents vecteurs se transmettent naturellement des animaux vertébrés à l'homme et vice-versa. Aussi les participants à l'atelier ont-ils préconisé la surveillance des activités à l'interface homme, animal et environnement telles qu'identifiées pendant la réunion et la mobilisation des ressources nécessaires à cette surveillance.

Ils ont exhorté l'Etat à soutenir une approche multidisciplinaire et multisectorielle pour la prévention, la détection et la riposte contre la maladie à virus Ebola et les autres zoonoses. Les participants à l'atelier ont, en outre, mis en place une plate-forme nationale, «Une seule santé», afin de promouvoir l'opérationnalisation effective de cette approche sous l'égide des ministères en charge de la santé humaine, santé animale, faune sauvage et environnement.

En effet, pour lutter contre les zoo-

nosés, selon les panelistes, l'approche «Une seule santé» devra promouvoir une collaboration multisectorielle et multidisciplinaire pour assurer la santé et le bien-être des personnes, des animaux et de l'environnement aux niveaux national, régional et mondial. Selon la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini, le concept «Une seule santé» exige la compétence des laboratoires, de l'écologie et des sciences humaines (sociologues, anthropologues, économistes, etc.)

Pour soutenir cette approche, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, avait indiqué à l'ouverture de ces travaux : « Plusieurs organismes impliqués dans la lutte contre la maladie à virus Ebola travaillent parfois sans cadre d'échange d'information et d'acquis ». Il a rappelé que l'interface homme-animal-environnement a permis de déceler des dysfonction-



Le présidium des travaux (Adiac)

nements auxquels il va falloir remédier.

C'est ainsi que les panelistes ont souhaité que l'Etat facilite la production et la diffusion des informations sur les impacts socio-économiques, les enjeux sur la sécurité alimentaire, les risques de santé publique liés à l'apparition, la propagation ainsi que la persistance des zoonoses. Les pouvoirs publics sont appelés également à sensibiliser le grand public aux bonnes pratiques de lutte contre ces maladies. Les panelistes ont aussi sollicité l'assistance des partenaires pour l'évaluation externe conjointe afin d'évaluer les systèmes de surveillance et les adapter aux activités de l'interface homme-animal-environnement.

Outre ces recommandations, les participants ont mis en place une cartographie des partenaires ainsi que de leurs activités sur la surveillance du virus Ebola et des fièvres hémorragiques prioritaires à l'interface homme-animal-environnement. Ils ont convenu des modalités d'utilisation par les services vétérinaires et de la faune sauvage des informations disponibles en lien avec la santé humaine ainsi que sur les priorités, les approches et les partenariats techniques nécessaires en vue du renforcement des capacités nationales.

Rappelons qu'Ebola est une zoonose. Le Congo a adopté, en juin dernier, un plan de contingence dont l'élaboration a bénéficié de l'assistance des agences du système des Na-

tions unies. Ce plan a pour objectif de faciliter la détection précoce et l'endiguement rapide de la maladie à virus Ebola le long du corridor fluvial Congo-Oubangui et de ses affluents, et de promouvoir la qualité, l'efficacité de l'aide, la modernisation, l'innovation, la recherche et la sécurité au niveau des services d'appui à la lutte contre les épidémies de maladie à virus Ebola et les autres urgences.

Par ailleurs, l'atelier de consultation nationale sur la surveillance du virus Ebola chez les animaux au Congo a été technique, soutenue par l'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Fortuné Ibara

## RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

## Le démarrage des travaux prévu dès janvier 2019

Environ soixante-cinq mille personnes à Brazzaville et Pointe-Noire vont bénéficier du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap).



Korotoumou Ouattara peu après l'audience

D'un montant de quatre-vingt-cinq millions de dollars américains, soit plus de quarante-huit milliards FCFA, le projet va permettre la réhabilitation des infrastructures de base, des écoles, centres de santé, des marchés. Il y aura également des chantiers de construction des maisons de jeunes, des conduites d'eau, des routes, des voiries urbaines...

La question de la mise en œuvre de ce projet a été au cœur d'un tête-à-tête, le 2 octobre à Brazzaville, entre le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, et la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara. Ciblant à Brazzaville les quartiers Moukoundzi Ngouaka (premier arrondissement Makélékélé) et

Soukissa (cinquième arrondissement Ouenzé) et à Pointe-Noire les quartiers de MBoukou (troisième arrondissement) ainsi que Tsagambi (quatrième arrondissement), le DurQuap va aussi faciliter l'accès à l'eau et l'électricité aux habitants de ces deux villes.

Au sortir de la rencontre le 2 octobre, la représentante de la Banque mondiale a assuré sur l'état d'avancement du projet. « Le projet est sous la tutelle du ministre Jean-Jacques Bouya, c'est pourquoi nous sommes venus faire le point de sa mise en œuvre qui est assez satisfaisante. Le ministère a beaucoup œuvré pour que les travaux du projet débutent à partir du premier trimestre 2019 », a indiqué Korotoumou Ouattara.

Le Congo est l'un des pays les plus urbanisés de l'Afrique subsaharienne avec un taux de près de 50% qui pose des problèmes de spéculation foncière, d'explosion d'habitations précaires et d'accès aux services sociaux de base. Dans le cadre de ce projet, certains habitants ciblés seront délocalisés en attendant la fin des chantiers.

Fiacre Kombo

## FONCTION PUBLIQUE

## Les syndicats demandent l'application du nouveau statut général

Le Groupement syndical des travailleurs centrafricains (GSTC) a appelé, le 28 septembre dernier à l'occasion d'une conférence de presse, le gouvernement à signer, avant 2019, le décret d'application de la nouvelle loi.

La loi portant statut général de la Fonction publique a été promulguée en 2009. Près de dix ans après, son décret d'application n'est pas encore signé. La grille salariale des fonctionnaires de l'Etat reste faible et fait l'objet de revendications du GSTC.

Firmin Zoh, Secrétaire général du GSTC, a dévoilé les démarches menées jusqu'à ce jour. « En aout 2018, le GSTC est le premier à déposer sur la table du gouvernement sept revendications qui malheureusement sont restées sans suite. Nous avons aussi organisé plusieurs rencontres et avec les camarades enseignants. Beaucoup pensaient que nous allions saisir l'occasion de la rentrée scolaire pour faire la pression sur le gouvernement », a-t-il expliqué.

Pour le secrétaire général du GSTC, la loi sur le statut général de la Fonction publique a été adoptée et promulguée depuis 2009. Son décret d'application, négocié et ficelé, devrait être appliqué dans sa plénitude et cela fait dix ans déjà. « Nous demandons au gouvernement de signer ce décret d'application avant la fin 2018, autrement dit, nous serons obligés de convoquer une assemblée générale pour permettre à la base de se prononcer. Nous prenons à témoin l'opinion nationale et internationale », a averti Firmin Zoh.

Les fonctionnaires de l'Etat éprouvent aujourd'hui plusieurs difficultés relatives à la cherté de la vie, contrairement au salaire qui n'augmente pas.

RJDH



NAVIGUEZ SUR LA  
CONNEXION INTERNET  
LA PLUS STABLE

Composez \*121\*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

## BRÈVES

## KENYA

Le pays se tourne vers les touristes chinois et américains pour accroître les arrivées internationales en 2018, alors qu'il avait reçu environ 1,4 million de touristes l'année dernière. Avec une hausse de touristes chinois et américains, estime Najib Balala, secrétaire au cabinet pour le tourisme et la faune, le nombre total de touristes cette année s'élèvera entre 1,7 million et 1,8 million. L'introduction des vols directs entre New York et Nairobi, ce mois-ci, permettra d'augmenter le nombre de touristes américains au Kenya. Le pays avait intensifié les campagnes marketing en Chine pour attirer plus de touristes chinois dans le but de voir plus de cent mille d'entre eux visiter le Kenya par an dans les deux prochaines années. L'année dernière, environ soixante-dix mille touristes chinois ont visité le Kenya.

## TCHAD

Les députés tchadiens ont autorisé la ratification d'un accord de coopération judiciaire entre le Mali, le Niger et le Tchad visant à coordonner la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité transfrontalière. Les trois pays s'engagent à promouvoir et à renforcer les mesures et pratiques judiciaires par la transmission ainsi que la remise des actes judiciaires et extrajudiciaires, la transmission et l'exécution des commissions rogatoires en matière civile, commerciale, pénale et administrative, les transferts des poursuites et l'extradition réciproque des individus poursuivis. Le Tchad, le Niger et le Mali font face au terrorisme et aux trafics de toutes sortes depuis quelques années. Les autres pays du G5 Sahel, à savoir le Burkina Faso et la Mauritanie, sont également sur le point de signer cet accord pour permettre une large action judiciaire dans cet espace.

## ZIMBABWE

Le Zimbabwe envisage la suppression de plusieurs emplois gouvernementaux dans le cadre de son programme de relance économique. Cette mesure vise à stabiliser la situation économique du pays, détériorée par des années de mauvaise gestion. A court terme, la réduction de ces emplois publics devrait permettre au pays de diminuer son énorme masse salariale qui consomme plus de 90% des recettes publiques du pays, d'après les chiffres du Fonds monétaire international. Si aucun chiffre n'a été révélé sur le nombre d'emplois qui seront affectés, les autorités ont annoncé qu'elles espéraient, grâce à cette mesure, assainir les finances publiques, afin de réduire le déficit budgétaire de l'Etat. Notons que cette annonce intervient après que la banque centrale a indiqué que la mise en place de « mesures douloureuses » devrait permettre au pays d'atteindre une croissance économique de 5% cette année.

## AFRIQUE

L'Américain Hilton Holdings veut doubler le nombre de ses établissements hôteliers en Afrique d'ici à 2023. Cet objectif s'inscrit dans le cadre d'un investissement de cinquante millions de dollars annoncé par le groupe en 2017 pour accroître sa présence sur le continent, devrait induire le lancement de nouvelles marques du groupe dans plusieurs pays et l'acquisition d'autres sociétés hôtelières déjà présentes. Ainsi, l'ouverture à Lagos (Nigeria) du Legend Hotel Lagos Airport devrait permettre à la compagnie de lancer sa marque hôtelière dite Curio, la première du genre en Afrique. A partir de là, la société envisage de s'étendre à de nouveaux pays comme le Rwanda ou le Botswana, où la demande se fait de plus en plus croissante.

## CENTRAFRIQUE

Au moins trois personnes ont été tuées et deux blessées le 2 octobre, lors d'échanges de tirs à l'arme légère dans le quartier musulman et commerçant du PK5, à Bangui. A l'origine des tirs qui ont eu lieu en début d'après-midi, une altercation entre un membre du groupe d'autodéfense de Nimery Matar Djamous, alias Force, et des hommes armés non identifiés. Le PK5, poumon économique de la capitale centrafricaine, est le quartier où habite la très large majorité des musulmans de Bangui. Les derniers échanges de tirs meurtriers remontent au mois de juillet. En avril, le PK5 avait été le théâtre de violences meurtrières qui avaient fait plusieurs dizaines de morts. Les violences s'étaient ensuite propagées à proximité du PK5, avec notamment des combats autour d'une église catholique le 1er mai qui avaient fait au moins vingt-quatre morts et cent soixante-dix blessés.

## MALI

Le chef d'un groupe armé dogon, accusé d'exactions envers des civils peuls dans le centre du Mali, s'est engagé pour un cessez-le-feu lors d'une rencontre à Mopti entre les deux communautés présidée par le Premier ministre, Soumeylou Boubeye Maïga. Dans le centre du Mali, les violences intercommunautaires se multiplient depuis trois ans entre Peuls, traditionnellement éleveurs, et les ethnies bambara et dogon, pratiquant majoritairement l'agriculture. Le chef du gouvernement avait présidé en mars à Koro, près de la frontière burkinabè, épice de ces violences, une rencontre de réconciliation entre dirigeants peuls et dogons où il s'était engagé à « désarmer de gré ou de force les milices ». Mais ces violences se sont au contraire multipliées. Depuis le début de l'année, elles ont fait plus de trois cents morts parmi les civils dans le centre du pays, selon l'ONU.

## GABON

La rentrée scolaire du 1er octobre n'a pas eu lieu dans les établissements publics au Gabon, en partie retardée par des élections législatives et locales, prévues samedi. Le ministre de l'Education est en campagne électorale pour briguer la députation de Bolossoville, dans le nord du pays. Beaucoup d'enseignants, chefs d'établissement et membres du ministère de l'Education nationale sont eux-mêmes engagés dans les élections. De nombreuses écoles et lycées du public ont été transformés en lieux de retrait de cartes d'électeurs et deviendront des bureaux de vote pour les législatives et les locales. Les élections législatives et locales de samedi sont les premiers scrutins nationaux depuis la présidentielle de 2016.

## LIBYE

Les vols ont été suspendus quelques heures, le 2 octobre, dans le seul aéroport opérationnel de Tripoli, à la suite de la chute d'une roquette dont l'origine reste indéterminée dans le périmètre de l'aéroport de Mitiga. Aucune victime n'a été signalée. Situé à l'est de la capitale, cet aéroport a déjà été fermé à plusieurs reprises du fait de combats meurtriers qui ont opposé des groupes armés au sud de la capitale entre fin août et fin septembre. Seules les compagnies aériennes libyennes opèrent dans le pays et desservent uniquement quelques capitales, dont Tunis et Istanbul. L'aéroport est situé sur une ancienne base aérienne qui comprend également une prison régulièrement attaquée par des roquettes, dont l'origine reste inconnue, provoquant à chaque fois la suspension des vols.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

## PAIX ET SÉCURITÉ

## L'ONU exhorte l'humanité à bâtir un monde sans violence

L'appel a été lancé, le 2 octobre, par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la non-violence.



Antonio Guterres

Antonio Guterres a indiqué que la journée du 2 octobre est un moment d'inspiration car elle coïncide avec la date anniversaire de la naissance du dirigeant emblématique de l'Inde, Mahatma Gandhi, qui, par sa sagesse, avait conduit son pays à l'indépendance. Cette date, a-t-il ajouté, doit également être une référence pour les dirigeants du monde entier, notamment ceux qui œuvrent à promouvoir la défense des droits civiques.

Appelant la communauté internationale à suivre l'exemple ainsi que la clairvoyance et la sagesse de Mahatma Gandhi, Antonio Guterres a signifié qu'en cette période de conflits prolongés et de défis complexes à relever, le monde doit prôner la non-violence.

**« La non-violence est la plus grande force de l'humanité. Cela a été déjà prouvé par Mahatma Gandhi. Et, nous tous avons l'obligation de s'inspirer de son courage et de sa foi à travers la promotion de la paix, du développement durable et des droits de l'homme »**

Ceci, afin de bâtir un monde en sécurité et régler les différends par des moyens pacifiques.

Selon le secrétaire général de l'ONU, il est temps qu'une mondialisation plus équitable prenne racine. Pour y arriver, a-t-il signifié,

des stratégies doivent être fondées sur la considération et la promotion de la dignité humaine. Etant donné que le monde est dans une période où il s'emploie à atteindre

les Objectifs de développement durable pour garantir l'égalité des sexes.

D'ailleurs, a-t-il précisé, la Charte des Nations unies préconise, en son chapitre VI, la recherche de la solution avant tout par voie de négociation, de médiation, de règlement judiciaire ou par d'autres moyens pacifiques, notamment quand il y a un différend.

« La non-violence est la plus grande force de l'humanité. Cela a été déjà prouvé par Mahatma Gandhi. Et, nous

tous avons l'obligation de s'inspirer de son courage et de sa foi à travers la promotion de la paix, du développement durable et des droits de l'homme », a invité Antonio Guterres.

Rock Ngassakys

## AFRIQUE DE L'EST

## Bujumbura défend l'usage du français au sein des instances de la Communauté

**Le Burundi menace de quitter la Communauté d'Afrique de l'est (CAE) si l'usage systématique de l'anglais persiste dans le recrutement du personnel.**

Le gouvernement burundais menace de quitter la CAE si sa voix n'est pas entendue, a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda. Il dénonce les modalités de la dernière élection du président du parlement communautaire de la CAE.

Pascal Nyabenda a fait cette déclaration à son retour d'une mission à Juba, au

**« Nous avons eu l'occasion de défendre notre cathédrale, nous attendons des réponses positives, sinon le Burundi quittera cette Communauté »,**

Sud-Soudan, où il a participé à la douzième réunion du Forum des présidents des parlements des pays membres de la CAE. Le Burundi s'oppose, en outre, à l'usage systématique de l'anglais dans le recrutement du personnel au sein de la Communauté. Ce qui exclut les Burundais, un pays plutôt d'obédience francophone.

Le président de l'Assemblée nationale a aussi dénoncé l'exclusion des Burundais dans les différents postes de travail au sein de la Communauté, les tests se faisant en anglais, alors qu'ils sont francophones. Le sommet des chefs d'Etat a décidé que le français devienne aussi une langue de travail. « Nous avons eu l'occasion de défendre notre cathédrale, nous attendons des réponses positives, sinon le Burundi quittera cette Communauté », a-t-il déclaré Pascal Nyabenda.

La CAE regroupe le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie.

Noël Ndong

E S P A C E  
M B O N G U I



## POOL JAZZ BRUNCH



TOUS LES DIMANCHES DE 12H À 16H AUTOUR DE LA PISCINE

**APÉRITIF  
BUFFET BARBECUE À VOLONTÉ**

**Cuisine Italienne**

Plateau de charcuteries, lasagnes à la bolonaise maison, tiramisu maison...

**Cuisine Française**

Toasts de saumon fumé, toasts de foie gras, fromages...

**Cuisine Congolaise**

Brochettes de gambas, brochettes de viandes, Saka Saka, Makayabu...

**PISCINE & LIVE JAZZ**

ADULTES - 30 000 FCFA | ENFANTS DE 4 À 12 ANS - 15 000 FCFA | POUR LES MOINS DE 4 ANS - GRATUIT



**PEFACO HOTEL MAYA MAYA**

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



## G5 SAHEL

# La force régionale prévoit des opérations contre des bases terroristes

**Des opérations militaires vont être menées incessamment contre les bases terroristes dans la zone d'intervention de la force régionale formée du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, a-t-on appris de son commandement.**

« Depuis une semaine, l'état-major de la force se penche sur la planification d'opérations qui auront lieu incessamment », a confirmé le commandant du G5 Sahel, le général mauritanien Hanena Ould Sidi, à l'issue d'une audience le 2 octobre avec le ministre burkinabè de la Défense, Jean-Claude Bouda. « Nous comptons d'abord sur nous-mêmes. Les Etats du G5 Sahel comptent d'abord sur leurs propres moyens parce que le problème de la sécurité au Sahel est d'abord leur problème », a-t-il soutenu, ajoutant que « les bonnes volontés qui peuvent venir par-ci par-là sont les bienvenues ».

Evoquant le récent transfert du poste de commandement de la force conjointe du G5 Sahel de Sévaré à Bamako, au Mali, Hanena Ould Sidi

a expliqué que le rôle d'un quartier général était d'abord de réfléchir, de planifier, de conduire et de coordonner les opérations sur le terrain. « Donc, c'est un niveau opératif et le quartier général doit être à l'endroit à même de lui permettre de remplir cette mission. Bamako est l'endroit le plus approprié pour cela », a-t-il précisé.

Fin juin dernier, le quartier général de la force conjointe du G5 Sahel à Sévaré, au centre du Mali, avait été la cible d'une attaque armée violente ayant fait six morts et plusieurs blessés dans les rangs de cette force.

Notons que malgré l'accord conclu en 2015 entre le gouvernement malien et l'ex-rébellion à dominante touareg, les violences djihadistes se sont étendues du nord Mali vers le centre et le sud ainsi que vers le Bur-



La force du Sahel (DR)

kina Faso et le Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits ethniques. Compte tenu de la persistance des violences dans ce pays, le Conseil de sécurité de l'ONU menace de sanctionner les responsables de groupes armés accusés de contrevenir à l'accord de paix.

Le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et

de sécurité. Lancé en 2014, il doit compter jusqu'à cinq mille hommes à terme. Mais les quatre cent quatorze millions d'euros promis lors d'une conférence internationale des donateurs, le 23 février, tardent à se matérialiser. Cette situation a conduit le président malien à plaider pour le placement de cette force sous un mandat de l'ONU, « assorti d'un financement adéquat, pérenne et prévisible ». Cependant, les Etats-

Unis, premiers contributeurs de l'organisation, sont opposés à cette proposition. Au Mali, les Nations unies financent déjà leur mission dans ce pays (Minusma) qui mobilise quinze mille personnes, dont douze mille militaires. Ces troupes sont régulièrement la cible d'attaques meurtrières des groupes terroristes, tout comme la force française Barkhane et les forces armées maliennes.

Nestor N'Gampoula

**« Nous comptons d'abord sur nous-mêmes. Les Etats du G5 Sahel comptent d'abord sur leurs propres moyens parce que le problème de la sécurité au Sahel est d'abord leur problème »,**

## ARRÊT SUR IMAGE



Mme Maria da Piedade de Jesus, vice ministre de la Culture de l'Angola, a visité le 3 octobre 2018, le Musée galerie du bassin du Congo. Elle a écrit dans le livre d'or : « Juste vous féliciter pour ce grand rassemblement d'histoire africaine qui pourra beaucoup apporter au peuple et surtout aux jeunes. Força da continuidade deste grande Trabalho... »

## NÉCROLOGIE

Jodrey Okemba (Pasteur miracle) et la famille Okemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, fils et oncle Patrice Okemba (maître Cacha), survenu le 23 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 105 bis de la rue Bénin à Talangaï (avenue marché Lipouta na tolo).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## PROGRAMME DES OBSÈQUES

de Mme HOLLAT née MAYINDZA CÉCILE

**Date d'inhumation :**  
**vendredi 5 octobre 2018**

9h : levée du corps à la morgue municipale du CHU

10h30 : recueillement au domicile familial sis 1991 rue Bangou, Batignolles

12h : messe de requiem en l'église Jésus ressuscité et de la divine miséricorde, plateaux des 15 ans

13h30 : départ pour le cimetière privé Ma campagne

16h00 : retour au domicile familial

16h30 : fin de la cérémonie



## OBSÈQUES DE PAPA MICHEL GUENIN

Les obsèques de papa Michel Guenin seront célébrées le vendredi 5 octobre 2018 à 12h00 en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption à Pointe-Noire au centre ville.

La mise en terre aura lieu au caveau familial de Loango, dans le Kouilou.

Une veillée se tiendra le jeudi 4 octobre 2018 à partir de 18h00 au domicile du défunt, avenue Germain Bicoumat (face BGFI, derrière la pharmacie du Palais).

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

**LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE**

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)



**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Horaires d'ouverture:**

**Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)**



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville République du Congo

## PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

# MoneyGram, quinze ans de présence au Congo et de collaboration avec la Sopéco

Installé dans le pays depuis 2003, la société de transfert d'argent fête cette année ses quinze années qui marquent également une longue période de collaboration avec la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), à travers Sikar-Finance.

« Nous sommes partenaires depuis quinze ans, MoneyGram nous accompagne bien sûr dans les produits mais également dans le développement du secteur postal à travers la société Sikar-Finance. Grâce à ce partenariat public-privé, nous réhabilitons nos bureaux de poste. D'ailleurs, nous allons ouvrir, dans quelques semaines, un nouveau bureau de la poste à Mossaka. Ce bureau est très demandé par la population », a reconnu la directrice générale de la Sopéco, Ludovique Mbossa.

## Vingt gagnants de la Tombola MoneyGram

Ainsi, pour commémorer ses 15 ans de présence au Congo, MoneyGram a programmé plusieurs activités dont la Tombola qui s'est déroulée du 9 au 29 septembre dans quarante-cinq agences issues des différents bureaux du réseau



Ludovique Mbossa tirant au sort le gagnant de la tombola MoneyGram.

postale du pays. En effet, sur des milliers de clients ayant effectué des opérations d'envoi (transfert) et de réception

d'argent, vingt ont été tirés au sort, le 2 octobre à Brazzaville. Ils recevront leurs différents prix composés, entre autres,

des vêtements, parapluies, agendas, trousseaux scolaires, le 5 octobre au cours d'un dîner. Le plus grand gagnant d'entre

eux est Rostand Okondza de Pointe-Noire qui a remporté le lot comprenant une voiture de marque Toyota. La directrice générale de la Sopéco a effectué ce tirage au sort, en présence du président directeur de la société Sikar-Finance, super agent MoneyGram, Arsène Sita. Elle s'est félicitée du fait que l'heureux gagnant de la voiture a effectué son opération à la recette principale de Pointe-Noire. « C'est une grande joie pour nous, cela témoigne bien sûr de l'activité et du dynamisme que nous mettons justement à servir nos clients dans nos agences. La Sopéco se veut être plus près de ses clients, répondre à leurs attentes, à leurs exigences. Nous mettons tout en œuvre pour justement parfaire ce niveau d'exigence qui est en droit d'attendre le client, l'utilisateur de la poste congolaise », s'est réjouie Ludovique Mbossa.

Parfait Wilfried Douniama

## EDUCATION

## L'Unesco plaide pour un personnel enseignant qualifié

L'édition 2018 de la Journée mondiale des enseignants met un accent sur le droit à un personnel de qualité.

Célébrée le 5 octobre de chaque année depuis 1994, la journée commémore la signature de la recommandation de l'Organisation internationale du travail (OIT)/Unesco concernant la condition du personnel enseignant de 1966. Ainsi, plusieurs événements sont organisés à travers le monde y compris au siège de l'Unesco.

Pour cette édition, l'Unesco a mis un accent sur la qualité des enseignants. « Classes surchargées, formation insuffisante des enseignants, absence de perfectionnement professionnel pendant la carrière : tous ces facteurs

ont un effet négatif sur l'apprentissage », a averti l'agence onusienne, estimant que des enseignants bien formés étaient indispensables à une éducation de qualité. « Or de nombreuses classes sont aujourd'hui encadrées par des personnes qui n'ont pas reçu la formation pédagogique requise pour enseigner », fait

observer l'agence onusienne. En effet, selon les données de 2017 de l'Institut de statistique de l'Unesco, 85% des enseignants du primaire dans le monde ont reçu une formation pédagogique, a souligné un communiqué de presse. Cependant, ces chiffres cachent d'importantes disparités régionales. S'agissant de l'Afrique subsaharienne, 64% seulement des enseignants du primaire sont for-

més, alors qu'en Asie du sud, ce taux atteint 71%. « Cette situation est d'autant plus préoccupante que le manque de qualification des enseignants se conjugue souvent avec un sureffectif des classes. L'Afrique subsaharienne présente un ratio de trente-huit élèves par enseignant du primaire, contre trente-cinq en Asie du sud », a annoncé l'Institut de statistique de l'Unesco. A son siège, la question de la formation des enseignants sera au cœur des événements puisqu'il y aura, le 4 octobre, le lancement d'une publication intitulée « Améliorer la qualité de la formation des enseignant(e)s en Afrique subsaharienne ». Le 5 octobre, il

sera organisé un débat sur les enseignants et le droit à l'éducation ainsi que la remise du 5e Prix Unesco-Hamdan bin Rashid Al-Maktoum aux lauréats qui seront sélectionnés. Ce prix récompense des projets qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Au Congo, cette journée sera célébrée dans un contexte particulier marqué par la reprise des cours sur toute l'étendue du territoire national, le 1er octobre. Une occasion certaine pour les pouvoirs publics de rassurer une fois plus les enseignants qui attendent toujours la prise en compte de leur cahier de charges.

P.W.D.

**« Classes surchargées, formation insuffisante des enseignants, absence de perfectionnement professionnel pendant la carrière : tous ces facteurs ont un effet négatif sur l'apprentissage »**

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE

## Sept candidats dénoncent la mainmise du pouvoir sur les médias publics

Dans une déclaration rendue publique le 2 octobre, les prétendants à la magistrature suprême réunis dans un collectif ont aussi stigmatisé la politique sélective appliquée par le gouvernement en faveur de Ramazani Shadari (candidat du Front commun pour le Congo (FCC) avec, à la clé, l'utilisation des biens et personnel publics à des fins électoralistes.

C'est un quasi rappel à l'ordre que sept candidats à la présidentielle de novembre, regroupés dans un collectif, viennent d'adresser au pouvoir en place à travers un communiqué, publié le 2 octobre.

Dans ce document, les signataires, en l'occurrence, Marie-Josée Ifoku, Sylvain Maurice Masheke, Théodore Ngoy Ilunga, Yves Mpunga, Gabriel Mokia, Seth Kikuni et Radjabho Tebabo, livrent leur position par rapport à la suite des événements. Tout en jugeant impérative la tenue des scrutins, le 23 décembre prochain, conformément au calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), ils pensent qu'il serait prudent de recadrer certains détails, afin de crédibiliser le processus politique en cours. Une façon de dire qu'ils ne sont pas prêts à cautionner les irrégularités qui entachent le processus électoral.

Dans leur déclaration, Théodore Ngoy Ilunga et ses compagnons posent un certain nombre de préalables dont la nécessité, pour la Céni, de procéder « sans désespérer » à l'impression des bulletins de vote papier pour les élections du 23 décembre. C'est, notent-ils, le seul mode de vote prescrit par le législateur congolais. Aucune allusion n'a été faite sur la machine à voter qui ne semble pas représenter pour eux un quelconque sujet de préoccupation. « Une commission technique compre-



nant respectivement la Céni, le Cnsa et le gouvernement devra être mise sur pied pour vérifier le processus d'impression du bulletin papier de vote », ont-ils plaidé.

D'après eux, l'impression des bulletins en papier n'impactera pas négativement sur le calendrier électoral et, par conséquent, la Céni est tenue de faire de son mieux pour que les scrutins aient lieu à l'échéance fixée. Si rien n'est fait, menacent-ils, « la Céni porterait avec le gouvernement la responsabilité de tout report du scrutin en cours ».

#### Ouvrir les médias publics à tous les candidats

Les sept prétendants à la magistrature suprême du pays ne se sont

pas arrêtés là. Ils ont fait le constat malheureux de la caporalisation de la RTNC, devenue un instrument au service de la propagande d'un seul regroupement politique, le FCC. Ils exigent, de ce fait, l'accès équitable de tous les candidats aux médias publics tout en protestant énergiquement contre « l'atteinte à la personnalité de certains hauts cadres de l'opposition à travers des éditoriaux et le refus de la RTNC de couvrir les manifestations publiques de certains partis politiques de l'opposition et celles des candidats indépendants ». Ils exigent « le respect et l'application stricte des lois de la République en matière de l'audiovisuel et de la communica-

*Théodore Ngoy lisant la déclaration au nom du collectif par le Csac, en particulier, et par tous les organes de presses, en général ».*

S'agissant du candidat du FCC, qui jouirait des largesses du pouvoir en place, les sept dénoncent la politique sélective appliquée par le pouvoir, avec à la clé, l'utilisation des biens et personnel publics à des fins électoralistes. Ils demandent au chef de l'Etat ainsi qu'au gouvernement de « retirer au candidat du FCC les véhicules de la police et des forces armées avec gyrophare, et son personnel ou de doter tous les candidats président de la République des mêmes moyens immédiatement ». Enfin, ils dénoncent la politisation des sites universitaires au profit du candidat du FCC qui y bat campagne via les corps académique et professoral interposés.

**Alain Diasso**



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

**FRET AÉRIEN & MARITIME**  
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

**FRANCE / EUROPE**  
**AFRIQUE / ASIE**  
**MOYEN-ORIENT**



**Avec ou sans dédouanement**

**BRAZZAVILLE**  
**POINTE-NOIRE**  
**KINSHASA**  
**MATADI, BOMA**

Contact Paris : DJAMEL

+331 44 92 90 90    +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

✉ ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69    +242 05 522 49 99

## PROVINCE DE L'ITURI

## Des projets pour la cohabitation pacifique et la réinsertion de six cents démobilisés

**Le programme lancé par la Mission onusienne en RDC (Monusco) va notamment employer des jeunes à risque et des femmes vulnérables issus des communautés Hema et Lendu Bindi.**

Dans le cadre de la réinsertion socio-économique des démobilisés et la cohabitation pacifique entre les communautés Hema et Bindi, la Monusco a lancé, le 2 octobre, les plans de réhabilitation de la route Rwampara-Buguma, longue de 38 km et de la construction de deux marchés publics à Nyamavi et à Kinyanjojo, au sud du territoire d'Irumu, dans la province de l'Ituri.

La mission onusienne évalue le coût de ces projets à deux cent mille dollars américains. La réhabilitation de cette route va permettre de faciliter le trafic sur ce tronçon qui relie la République démocratique du Congo à l'Ouganda, en passant par la rivière Semliki.

La main d'œuvre dans ces projets sera constituée d'environ six cents ex-combattants, des jeunes à risque et des femmes vulnérables issus de deux communautés. A leur côté, il est également prévu d'associer leurs voisins de Bahema Sud. Les deux marchés à construire dans le cadre de ce projet comprendront chacun quatre hangars d'une capacité d'environ cent marchands et des toilettes.

Des projets salués par les bénéficiaires. Le chef de la collectivité de Bahema Sud, Deogracias Rusoke, a loué, sur les ondes de la radio Okapi, cette action de la Monusco qui répond, selon

lui, aux attentes de la population pour le développement de cette région et la cohésion sociale entre les deux communautés.

De son côté, le chef du groupement Zado, en chefferie de Walendu Bindi, a également admis que ces deux projets vont permettre de briser la distance entre les deux peuples due au mauvais état de la route.

Pour le chef de la section des affaires civiles de la Monusco, ces projets visent essentiellement la réduction des violences communautaires dans la zone et contribuent à la relance des activités économiques.

Rappelons que la cohabitation pacifique entre les peuples dans cette partie du pays a toujours été une préoccupation pour la société civile ainsi que pour l'armée qui tentent de mener des actions de sensibilisation dans ces provinces situées dans l'est du pays. Alors qu'à un moment l'armée s'était dit satisfaite des avancées réalisées dans le cadre de la cohabitation pacifique entre les communautés Hema et Lendu, suite à la campagne de sensibilisation à la paix dans des zones touchées par les conflits, la société civile, elle, indiquait que la situation de la cohabitation entre les communautés n'était pas totalement rose comme la décrivait l'armée.

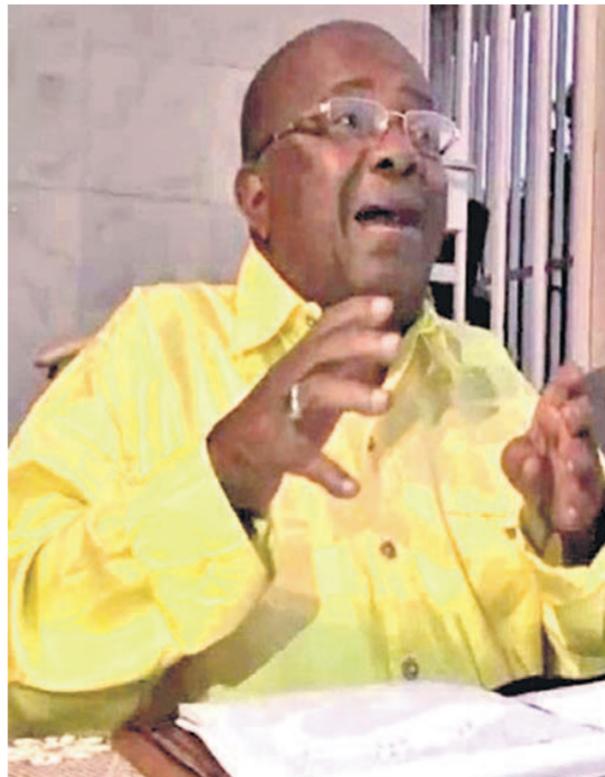
La société civile avait noté qu'il y avait toujours des choses à faire, étant donné que des personnes continuaient à disparaître et qu'il y avait des querelles entre ces communautés.

*Lucien Dianzenza*

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Gabriel Kyungu wa Kumuanza invite au respect de la date du 23 décembre

**Le président de la plate-forme politique Ensemble pour le changement, dans l'ex-Katanga, a lancé son appel, le 3 octobre, en réaction à la déclaration du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, qui avait indiqué que « pas de machine à voter, pas d'élections en 2018 ».**



*Gabriel Kyungu wa Kumuanza*

Intervenant sur le média en ligne 7SUR7. CD, Garbiel Kyungu wa Kumuanza a signifié que Corneille Nangaa n'était que gérant d'un processus et, à ce titre, il n'avait pas le monopole de la décision.

« Ce que je sais est que Nangaa est un gérant d'un processus, il n'a pas à faire de déclaration péremptoire. Il doit savoir que le 23 décembre, Kabila n'aura pas à prétendre à quoi que ce soit », a-t-il affirmé.

L'ex-président de l'Assemblée provinciale du Katanga s'est totalement inscrit

en faux contre les propos du président de la Céni, selon lesquels « pas de machine à voter, pas d'élections en 2018 ».

A moins de trois mois des élections, cette technologie que veut imposer Corneille Nangaa, continue, en effet, de susciter une vive polémique. Jusque-là, elle est loin de faire l'unanimité au sein de la classe politique du pays ainsi qu'auprès de la communauté internationale. Si la majorité présidentielle soutient cette machine à voter dont la République démocratique du Congo voudrait être la première en Afrique à l'expérimenter, l'opposition et la société civile n'arrêtent pas de la rejeter, estimant qu'elle sera plutôt une « machine à tricher ». Se référant à la loi électorale, qui ne prévoit nullement l'utilisation de

l'électronique lors des scrutins, ces deux groupes appellent à l'impression des bulletins en papier, conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre et au calendrier électoral.

*Lucien Dianzenza*

## LUTTE CONTRE ÉBOLA

## Des dispositifs d'hygiène installés à l'aéroport de Kindu

**Les autorités sanitaires renforcent de plus en plus les mesures de surveillance de l'actuelle épidémie pour protéger la population contre sa propagation.**

La surveillance vient d'être renforcée au niveau des points d'entrée dans la province du Maniema. La brigade d'hygiène et de salubrité de la division provinciale de la santé a installé des dispositifs d'hygiène contre la fièvre Ebola à l'aéroport national de Kindu.

Selon Damien Katenda, cité par l'Agence congolaise de presse, l'installation des kits de lavage des mains et des thermo-températures entre dans le cadre de la lutte contre cette maladie au Maniema, l'une des provinces à haut risque du pays, à cause des voya-



*Le lavage des mains permet d'éviter plusieurs maladies*

geurs venus des provinces infectées, notamment le Sud-Kivu, le Nord-Kivu et l'ex-province orientale. Damien Katenda a exhorté les travailleurs commis à l'aéroport de Kindu à sensibiliser les voyageurs au respect strict des règles élémentaires d'hygiène. Précisons que la situation épidémiologique de la maladie en date du 1er octobre indique un total de cent soixante et un cas de fièvre hémorragique signalés dans la région, dont cent vingt-neuf confirmés et trente-deux probables. Sur les cent vingt-neuf cas confirmés, soixante-quatorze sont décédés et quarante-cinq sont guéris. Par contre, dix-huit cas suspects sont en cours d'investigation. Aucun nouveau cas confirmé n'a été rapporté. Toutefois un nouveau décès de cas

confirmé a été signalé à Butembo. Le ministère de la Santé indique, par ailleurs, que contrairement à ce qui a été rapporté dans certains médias, les deux ressortissants congolais arrivés en Ouganda où ils sont suivis par les autorités sanitaires de ce pays n'ont pas participé à l'enterrement d'un cas confirmé d'Ebola à Kasenyi. Les équipes de la riposte ont fait des investigations sur l'enterrement auquel les deux ressortissants congolais avaient participé. Il n'y avait aucun lien avec cette épidémie et le tableau clinique de la personne décédée ne correspondait pas à celui de la maladie à virus d'Ebola. Ainsi, ils avaient été classés dans les alertes non validées. Jusqu'à ce jour, il n'y a eu aucun cas confirmé d'Ebola à Kasenyi ni en Ouganda.

*Blandine Lusimana*

## RECHERCHE D'UNE CANDIDATURE COMMUNE

## L'opposition en réunion stratégique le 10 octobre à Paris

Une frange des candidats ayant postulé à la présidentielle voudrait se retrancher dans la capitale française pour lever une option irréversible sur une vision partagée et un programme harmonisé, mais également sur le choix d'un des leurs pour concourir à la magistrature suprême.

Après la rencontre de Bruxelles, puis celle de Johannesburg, sans oublier le dernier meeting du boulevard Triomphal, à Kinshasa, l'opposition congolaise, du moins, quelques candidats à la présidentielle (validés et invalidés) pensent se réunir, sauf imprévu, à Paris, le 10 octobre, a-t-on appris des sources généralement bien informées. Adolphe Muzito, Martin Fayulu, Freddy Matungulu, Félix Tshisekedi et autres sont en instance de quitter Kinshasa pour se rendre dans la capitale française où est annoncée une grande réunion de vérité.

Il s'agit pour ces opposants, d'approfondir les discussions amorcées au pays sur



Kamerhe, Félix Tshisekedi, Bemba, Katumbi et Muzito lors de leur rencontre à Bruxelles

le choix du candidat unique censé défier celui du Front commun pour le Congo lors du challenge présidentiel du 23 décembre. L'enjeu est de taille. À moins de trois mois des élections, ces dirigeants feraient œuvre utile en dégageant, d'ores et déjà, un consensus autour de cette problématique afin d'affronter les urnes dans l'unité et la

cohésion.

Félix Tshisekedi et ses amis seront rejoints à Paris par Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba, tous deux recalés. Le choix d'un candidat unique de l'opposition peut s'avérer facile si les uns et les autres décidaient de se départir de leur ego surdimensionné pour privilégier l'intérêt du pays. Cette réu-

nion stratégique aura le mérite d'effectuer les derniers réglages dans la perspective d'un programme commun et d'une candidature unique à aligner, le 23 décembre. L'heure est, pour ainsi dire, à la mobilisation générale autour d'un idéal commun, celui d'obtenir l'alternance démocratique par la voie des urnes. Les participants

à la réunion auront aussi la latitude d'évaluer les recommandations de la rencontre du 12 septembre dernier, à Bruxelles. Au cours de cette rencontre, en effet, des préalables avaient été posés pour garantir des élections réellement démocratiques, libres, inclusives et transparentes. Des recommandations restées lettre morte tant à la Ceni qu'au gouvernement. Les critiques formulées aussi bien contre la machine à voter que contre le fichier électoral sont demeurées sans conséquence. Les lignes n'ont pas bougé. Reste à savoir comment les opposants vont gérer cette absence de réaction par rapport à leurs revendications, eux qui ont juré de ne pas cautionner une parodie d'élections. Une chose est vraie, on en saura un peu plus sur le candidat commun de l'opposition qui va en découler avec celui du Front commun pour le Congo, au sortir de cette réunion de Paris.

Alain Diasso

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

## Mazembe étrille Lubumbashi Sport

Les Corbeaux ont laminé, le 2 octobre, dans leur stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, les Kamikaze de la même ville par la marque sans appel de quatre buts à zéro, pour le compte de la deuxième journée de la compétition.

C'est en trombe que le TP Mazembe démarre la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football, la Vodacom Ligue 1. Pour cette première rencontre après sa douloureuse élimination en quart de finale de la Ligue des champions d'Afrique par Primeiro do Agosto d'Angola, Mazembe a plutôt montré de belles choses. Le coach Pamphile Mihayo Kazembe et son adjoint David Mwakasu ont placé, dans les buts, le gardien international ivoirien Sylvain Gbohhouo. Dans le champ, il y a eu Issama, le Zambien Kabaso Chongo, Kevin Mondeko et Arsène Zola en défense, pendant que le Zambien Nathan Sinkala, Miché Mika, et Glody Likonza (remplacé à la 75e mn par Chico Ushindi) ont été au milieu de terrain. Le trio d'attaque s'est composé de Jackson Muleka (remplacé à la 77e mn par l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé), Ben Malango (remplacé à la 63e mn par le Malien Sissoko) et Meshack Elia.

Dominateurs, les Corbeaux ont ouvert la marque à la 41e mn par Glody Likonza. Meschak Elia a doublé la mise à la 58e sur



Meschak Elia, l'un des quatre buteurs de Mazembe contre Lubumbashi Sport (photo tpmazembe.com)

une passe décisive de Ben Malango. Le Malien Sissoko a inscrit le troisième but à la 69e mn sur une passe décisive de Jackson Muleka. Enfin, Chico Ushindi a clôturé la série à la 90+2e mn sur un assist de Djo Issama Mpeko. Une première sortie totalement réussie pour les protégés du président Moïse Katumbi, déjà en quête d'un sacre national pour effacer une saison dernière noire, n'ayant engrangé aucun titre au pays et sur le plan continental.

## Dragons et Renaissance (0-0)

À Kinshasa, l'AS Dragons/Bilima et le FC Renaissance du Congo se sont neutralisés, le même jour, au stade Tata Raphaël, par zéro but partout en match avancé de la troisième journée. Dragons avait perdu par forfait en première journée contre Maniema Union par zéro but à un à domicile en deuxième journée contre le FC Saint-Eloi Lupopo. Il était donc question de stopper cette spirale négative. « Nous avons amé-

nagé l'équipe à 80%. On est à la recherche de l'homogénéité. On est obligé de le faire pendant le match mais les enfants ont bien joué pour ne pas perdre. On a eu quatorze départs. Aujourd'hui, on a eu les réserves qui n'ont jamais joué la Ligue 1. On doit continuer. On n'a pas perdu et on ne peut être satisfait qu'à 50% », a-t-il déclaré à la fin de la rencontre. Dragons recevra la formation de Mont Bleu de Bunia (province de l'Ituri) le 7 octobre pour le compte de la quatrième journée. Le FC Renaissance du Congo a perdu le match précédent contre Rangers (deux buts à zéro) et tenait à prendre de l'envol dans ce championnat. Mais le club orange, désormais coaché par Chico Mukeba (en provenance de Sanga Balende de Mbuji-Mayi), s'est contenté de ce match de zéro but partout contre Dragons/Bilima. « Je suis satisfait puisque l'adversaire était de taille. Pour moi, c'était un match de haut niveau. Dragons n'est pas une petite équipe. C'était un derby. Gagner ne fût-ce que ce point aujourd'hui me satisfait. Ce n'est qu'un début. L'équipe est en reconstruction. Je pense que vers la quatrième et cinquième journées, nous serons prêts », a assuré le nouvel entraîneur du club dirigé par le pasteur Pascal Mukuna. Le prochain match se jouera le 6 octobre contre l'ogre TP Mazembe de Lubumbashi.

Martin Engimo

## PARUTION

## « Le droit maritime dans la zone Cémac » du colonel Éric Dibas-Franck

Édité par L'Harmattan, l'ouvrage est une contribution au droit maritime communautaire pour jouer son rôle au service du développement de la sous-région.

Enrichi d'une jurisprudence inédite ainsi que de la doctrine la plus prestigieuse, le livre du colonel Éric Dibas-Franck a pour ambition de faire le point sur la construction du droit maritime dans la zone Cémac, en scrutant régulièrement le code communautaire de la marine marchande.

Ce livre reprecise le contenu de ce code, en même temps qu'il en explicite les fondements. Les grands problèmes contemporains du droit maritime comparé ou international y trouvent des réponses précises.

«Le droit maritime dans la zone Cémac» se donne un objectif didactique au service de tous les usagers du commerce maritime. Il définit des termes, explique les concepts et fait référence aux conventions internationales ayant prévalu à sa mise en chantier.

Ce qui caractérise l'ouvrage, c'est d'abord l'ampleur des perspectives qui l'encadrent, l'auteur ayant accordé une large place tant au droit africain qu'au droit international. Ce qui l'a, d'ailleurs, poussé dans un souci du concret d'accorder une grande place aux problèmes de navires, des événements de mer, de professions maritimes et des auxiliaires du transport maritime, de l'exploitation commerciale du navire et de la pollution marine maritime.

Ce livre présente, de manière concise et



Le colonel Eric Dibas-Franck présentant son livre

précise, l'essentiel de ce que les universitaires, les magistrats, les avocats ainsi que tous les opérateurs économiques de l'espace communautaire et même ceux qui désirent d'entreprendre dans la sous-région doivent retenir de l'introduction au droit.

Pour les étudiants en droit, il s'agit là d'un outil de référence nationale du droit maritime ou du droit de la mer dans la mesure où l'auteur aborde plusieurs thématiques

de la convention de Montego Bay de 1982.

Pour tout dire, cet ouvrage embrasse la totalité du droit maritime. Son auteur a su intégrer des nouvelles données afin de permettre aux lecteurs d'enrichir leur réflexion en fonction d'éléments qui font partie intégrante de la réalité actuelle mais que les précédents ouvrages n'ont pas pu prendre en considération.

«Le droit maritime dans la zone Cémac» est indiqué pour éclairer en particulier les professionnels et les apprenants du droit qui n'ont pas forcément une culture maritime suffisamment établie.

En somme, c'est une belle œuvre que l'auteur ajoute à la documentation et aux références universitaires.

Le pouvoir judiciaire notamment y retrouvera de la matière, eu égard aux nombreuses interprétations qu'il est appelé à faire des lois nationales qui souvent sont sous-tendues par des conventions internationales, tel le cas de la saisie-conservatoire, des hypothèques et autres privilèges maritimes.

De même, les pouvoirs publics et les collectivités locales y trouveront des éléments très importants au sujet de la responsabilité en cas de pollution marine sur les côtes. Ce livre est essentiel pour toute la sous-région car il fait apparaître non seulement la filiation des textes mais aussi leur originalité qui est l'image même des caractères propres de la zone.

Avec deux préfaces, la première écrite par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ancien ministre des Transports et de la marine marchande, et la seconde par Alain Michel Luvambano, secrétaire général de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre, ce livre s'avère être un outil pédagogique du droit maritime dans lequel l'auteur a levé les équivoques, recadré la compréhension de certains concepts et mis en exergue les spécificités par rapport à l'arsenal juridique du milieu des opérateurs économiques.

Il compte également deux avant-propos signés séparément par Viviane Sylvie Tchignoumba-Mouanza, magistrat et premier président de la Cour d'appel de Pointe-Noire, ainsi que par Françoise Odier, présidente d'honneur de l'Association française du droit maritime.

Notons que le colonel Eric Dibas-Franck est docteur en droit privé, chargé de cours en droit maritime à la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Président de l'association congolaise de droit maritime, il est arbitre Ohada et au Centre de médiation et d'arbitrage du Congo.

Hugues Prosper Mabonzo

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

## Les terrains situés sous les lignes hautes tensions interdits de vente

La décision prise par l'assemblée locale de Pointe-Noire vise à combattre la construction des maisons d'habitation dans l'emprise du couloir à haute tension, transportant l'énergie électrique de l'usine à gaz de Côte-matève à la centrale de Mongo kamba.

De nombreux quartiers à Pointe-Noire sont traversés par des lignes à haute tension, qui passent au-dessus de nombreuses habitations. Ce qui suscite de vives inquiétudes du fait de l'existence de nuisances qu'elles génèrent. Pour protéger la santé des citoyens mais également lutter contre l'occupation anarchique, le

conseil départemental et municipal a décidé de règlementer l'urbanisme sous les lignes de transport d'électricité à haute tension.

Ainsi, dans un communiqué rendu public récemment, son bureau exécutif a informé les citoyens et plus particulièrement les propriétaires terriens, qu'il était désormais strictement interdit d'occuper ou de vendre les terrains situés dans l'emprise du couloir à haute tension, transportant l'énergie électrique de l'usine à gaz de Côte-matève à la centrale de Mongo Kamba.

Ces terrains menacés d'occupation avaient fait l'objet d'une expropriation par la commission

d'enquête parcellaire, à partir de l'année 2008. « Par conséquent, tous ces terrains pour lesquels leurs propriétaires avaient touché une indemnité sont devenus la propriété de l'Etat. Il est ainsi donc demandé à tous les occupants actuels de libérer sans délai lesdits terrains, sous peine de sanction », stipule le communiqué. Malheureusement, jusqu'à présent, ce message semble tomber dans les oreilles de sourds, les habitants de ces quartiers disant ne pas être au courant de cette mesure.

H.P.M.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

## Une association échange avec les retraités de Pointe-Noire

La célébration de la journée, le 1er octobre, a donné lieu à une rencontre entre les membres de l'Association d'aide et de soins à domicile pour personnes âgées du Congo (AASDPAC) avec les retraités de la ville côtière.

La délégation de l'AASDPAC a été conduite par son président, Auguste Valairy Loko. Dans son mot de circonstance, il a rappelé que les maltraitances dont sont quelques fois exposées les personnes âgées résultent parfois de l'absence d'intervention appropriée, dans le cadre d'une relation censée être de confiance qui entraîne des blessures ou une détresse morale pour la personne âgée victime. Aussi, lors de cet échange, Auguste Valairy Loko a annoncé la signature d'un accord de partenariat avec l'Association des rentiers du Congo, afin d'apporter à ses membres des aides et des soins à domicile dans leur milieu de vie habituel. « Cette convention vient s'ajouter aux deux autres signées en 2016 entre l'AASDPAC et la Confédération des retraités contractuels du Congo et la Fédération des associations des retraités de la Caisse de retraite de fonctionnaires » a-t-il expliqué. Interrogé sur l'importance de cette rencontre et sur le

sens du partenariat de sa structure avec l'AASDPAC, Saril Abdallah, directeur international de développement de la société Sotec médical France, a indiqué : « Conformément au partenariat signé les 24 et 25 septembre derniers à Paris entre les deux associations, ma société entend apporter son expertise, son savoir-faire à l'AASDPAC, dans le cadre de ses missions d'accompagnement des personnes âgées. Un accompagnement dans un milieu médicalisé à domicile en pourvoyant à cette association tout le matériel médical nécessaire y compris le lit médicalisé pour mener à bien sa mission à l'égard des plus âgées ».

En plus du président Auguste Valairy Loko et d'autres membres, ces retrouvailles ont connu la présence d'Yvon Mabilia, Moukoko Daniel et de Albert Mahoungou, respectivement directeur national des hôpitaux représentant la ministre de la Santé et de la population, président de l'Association des travailleurs accidentés rentiers du secteur privé national et représentant du préfet de Pointe-Noire.

Notons que cette journée internationale des personnes âgées a été instituée le 14 décembre 1990 par l'Assemblée générale des Nations unies. Elle est célébrée le 1er octobre de chaque année depuis 1991, conformément à la résolution 45/1061.

Séverin Ibara



Des maisons sous une ligne haute tension à Mongo Kamba/Adiac

## COLLOQUE SCIENTIFIQUE SUR LE ROYAUME KONGO

# Les débats ouverts par le Pr Obenga

Les participants et invités ont suivi, les 2 et 3 octobre, le développement de plusieurs thèmes, dont la conférence inaugurale donnée par l'historien et philosophe Théophile Obenga, sous la modération du Pr Manda Tchebwa.

C'est un exposé magistral qui reflète le travail d'un grand maître d'histoire, auquel le professeur émérite Théophile Obenga a servi à l'auditoire. D'ailleurs, en commençant son exposé, il a noté un élément très important. «*Celui qui tient un discours sur le sujet d'histoire doit offrir quelques garanties d'autorité, de légitimité et de compétence*», a-t-il déclaré. Il l'a démontré. Et à travers cette conférence inaugurale, il a conduit les participants au cœur d'un vrai colloque scientifique, digne de ce nom.

Les travaux à proprement dits ont commencé après cette conférence. Au total, deux panels ont eu lieu le même jour et les deux autres le 3 octobre.

Le premier panel, «*Exister et mode de vie*» a eu pour modératrice Scholastique Dianzinga, professeure d'histoire à l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) avec pour rapporteur Ghislain Maguessa Ebome (docteur en philosophie). Les communications ont porté, entre autres, sur : «*Insécurité et intégrité kongo (XVIe- XVIIe siècles)*», par Yvon Norbert Gambeg (professeur d'histoire à l'UMNG) ; «*Lemba et Otweré : deux institutions de régulation*», par Abraham Ndinga Mbo, professeur d'histoire à l'UMNG ; «*La société kongo*



Les professeurs Théophile Obenga et Manda Tchebwa

a-t-elle généré une économie politique endogène ?» par Louis Bakabadio, économiste, conseiller spécial du président de la République ; «*Les institutions de pacification au Royaume Kongo (XVIe-XVIIe siècles)*», par Joseph Zidi, maître assistant d'histoire à l'UMNG ; «*Mbongi a Ngindu. Ecole de philosophie au vieux Kongo*», par Patricio Cipriano Batsikâma Mampuya, docteur en anthropologie et histoire en République d'Angola.

## Le second panel, «*Ponts entre les différentes aires culturelles*»

Le panel 2, «*Ponts entre*», a eu comme modérateur Yvon Norbert Gambeg, avec pour rapporteur Jean-Paul Efaka. Parmi les communications, citons «*La coopération Luso-kongolaise à travers la correspondance de Don Afonso Ier, roi du Kongo (1506-1543)*», par Jean-Marie K. Mutamba Makombo, professeur

émérite d'histoire, à l'université de Kinshasa, en RDC ; «*Le mythe fondateur du vivre-ensemble : entre tradition et modernité*», par Charles Zacharie Bowao, professeur de philosophie à l'UMNG ; «*Diversité culturelle et problématique de la construction de la nation congolaise : les faits et les valeurs d'une identité partagée*», par Didier Ngalebaye, maître-assistant à l'UMNG.

Au cours de la journée du 3 octobre, les experts ont débattu

des panels 3 et 4. Le panel 3, avec pour thème : «*Arts et littérature*», a été modéré par le Pr Abraham Ndinga Mbo, avec pour rapporteur Estelle Otha, doctorante en philosophie.

Les participants ont suivi diverses communications dont «*Les arts syncrétiques du Royaume Kongo*», par Pamphile Mabilia Mantuba-Ngoma, professeur ordinaire à l'université de Kinshasa en RDC ; «*Ethique et esthétique de la gestuelle kongo*», par Jean Claude Bayakissa, maître de conférences à l'UMNG. Le panel 4, qui a eu pour modérateur le Pr Charles Zacharie Bowao, avec pour rapporteur Antonella Kornegie Atipo, doctorante en histoire, a permis la présentation des communications telles «*La femme kongo à l'époque de la grandeur du royaume : statut social et juridique*», par Dominique Ngoïe-Ngalla, professeur d'histoire à l'UMNG ; «*Les femmes dans le royaume Kongo entre le clos et l'ouvert du XVIe au XVIIIe siècles*», par Sholastique Dianzinga, professeure d'histoire à l'UMNG ; et «*Femmes et rites agraires dans la civilisation agricole kongo du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles*», par Alfred Mouzezo Mbala, docteur en histoire à l'UMNG.

Bruno Okokana

## CENTRAFRIQUE / ACTION HUMANITAIRE

## La Russie octroie des kits médicaux à un hôpital communautaire

**Un nouveau poste de santé communautaire au village EGTB, à 7 km de la ville de Mbaïki, a été inauguré le 29 septembre dernier et doté en produits pharmaceutiques de plus de trois millions de FCFA par les Russes.**

Fondé en 1988 par l'Entreprise générale de transports de bois, le village d'EGTB ne disposait d'aucune structure sanitaire pouvant apporter des premiers soins infirmiers aux habitants. Pour se soigner, la population se déplaçait à Mbaïki à moto ou utilisait les pousse-pousse comme moyen d'évacuation sanitaire, surtout pour les femmes sur le point d'accoucher.

Une situation qui n'a pas laissé indifférent Ghislain Makango, député de Mbaïki 5.

Sur fonds propres, il a engagé la construction de ce poste. «*C'était sur la demande de la population du village qui était en difficulté que ce poste de santé est construit car depuis des années, il n'y existe aucun centre de santé. Nous croyons que cette nouvelle structure sanitaire va leur permettre de bénéficier des premiers soins infirmiers, surtout en ce qui concerne les nouvelles naissances. Les femmes du village ne*

*seront plus obligées d'aller à Mbaïki pour accoucher. Puisqu'ici, désormais, elles ont une assistante-accoucheuse et un infirmier* », a précisé l'élu de la nation.

Il a aussi indiqué que c'était sur sa demande que les Russes présents en Centrafrique ont pu doter le poste de santé en médicaments. «*On avait de difficultés à pourvoir le poste de santé en produits pharmaceutiques. C'est pourquoi, nous nous sommes tournés vers nos amis russes qui sont avec nous pour nous donner un coup de main. Sans hésiter, ils sont là aujourd'hui avec*

*des kits médicaux et nous ne les remercierons jamais assez* », a-t-il déclaré.

Le représentant russe, Dimitri, a souligné l'importance du nouvel élan des relations Centrafricano-russe qui se diversifient et ne se limiteront pas qu'en appui militaire. «*Nous avons décidé d'appuyer cette initiative parce que pour nous, la santé de la population est un levier important pour le développement. Une nation saine et en bonne santé est une main-d'œuvre pour le développement. Ce don médical est composé de tout ce dont une structure sa-*

*nitaire a besoin pour fonctionner. Nous croyons que nous poursuivrons ce genre de geste caritatif pour soulager les personnes qui en ont vraiment besoin et nous continuerons à le faire dans d'autres domaines* », a-t-il précisé.

A tout point de vue, les habitants du village EGTB voient en ce don un geste salutaire et ils n'ont pas caché leur satisfaction.

Environ trois mille personnes vivent dans ce village qui n'est que le reflet des autres localités et communes centrafricaines dépourvues des structures sanitaires adéquates.

R-JDH